

BAC PRO

TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

EN APPRENTISSAGE



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac – 16000 ANGOULEME
Tel : 05.45.91.37.77

Contact : Cyril BRUNET - Animateur pédagogique

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e. Les élèves entrent en classe de 2de professionnelle métiers du numérique et de la transition énergétique en vue de préparer cette spécialité du bac pro.

LE MÉTIER

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel intervient dans les secteurs de la production du froid industriel et commercial, de **la chaîne du froid pour la conservation alimentaire** (chambres froides, meubles frigorifiques, centrale de production d'eau glacée) et du **conditionnement d'air**.

Il est en mesure de planifier, préparer, d'assembler toutes les pièces des **systèmes frigorifiques** (fluidiques et électriques) avant leur mise en service. Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent d'entretenir, inspecter, vérifier, réparer les systèmes installés.

COMPÉTENCES VISÉES

- Respect des normes de protection de l'environnement.
- Connaissance des règles de sécurité.
- Réparation des systèmes installés.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Construction de biens d'équipements frigorifique.
- Services de maintenance des entreprises industrielles.
- Entreprises de production de froid.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de Seconde de Baccalauréat professionnel ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre...) du domaine.
- Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 3 à 5 semaines en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1350h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire.
- BTS des secteurs énergétiques et thermiques.



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr

